



Ville de Coquelles

Ville du tunnel sous la Manche

Le 29 novembre 2023
Le Maire de Coquelles
à
Mesdames et Messieurs
les membres du Conseil Municipal

Madame, Monsieur,
J'ai l'honneur de vous inviter à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu le
mercredi 6 décembre 2023 à 18H00 au lieu habituel de ses séances.

ORDRE DU JOUR :

I - FINANCES

- 01 Crédits d'investissement (règle des 25%) avant vote du BP2024
- 02a Subvention de fonctionnement 2024 « crèche multi-accueil »
- 02b Subvention de fonctionnement 2024 « R.A.M. »
- 02c Subvention de fonctionnement 2024 « Jardin d'Enfant »
- 03 Crédits de fonctionnement du groupe scolaire A.Mobailly année 2024

II - PERSONNEL

- 04 Prime pouvoir d'achat : adoption du principe
- 05 Tableau des présents de valeur modique année 2024

III - INTERCOMMUNALITE

- 06 Groupement de commande pour la téléphonie

IV - TRAVAUX

- 07 Fonds de concours pour les travaux « bâtiment place de la Concorde »
- 08 Fonds de concours pour les travaux « Centre technique communal »

V - DEV ECO

- 09 Projet « 2ISD » aux Terrasses de Coquelles : changement de parcelle d'implantation

VI - POLICE MUNICIPALE

- 10 Modernisation de l'armement des agents de la Police Municipale

VII - LES ELUS

- 11 Mandat spécial pour certains élus.

VIII - URBA

- 12 Autorisation au Maire à procéder à la cession de la parcelle AE131

IX - CIMETIERE

- 13 Révision des tarifs et du règlement du cimetière communal

QUESTIONS DIVERSES

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Maire de Coquelles

Michel HAMY

